Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

ISSN: 2707-0395

N°10 _ Décembre 2023

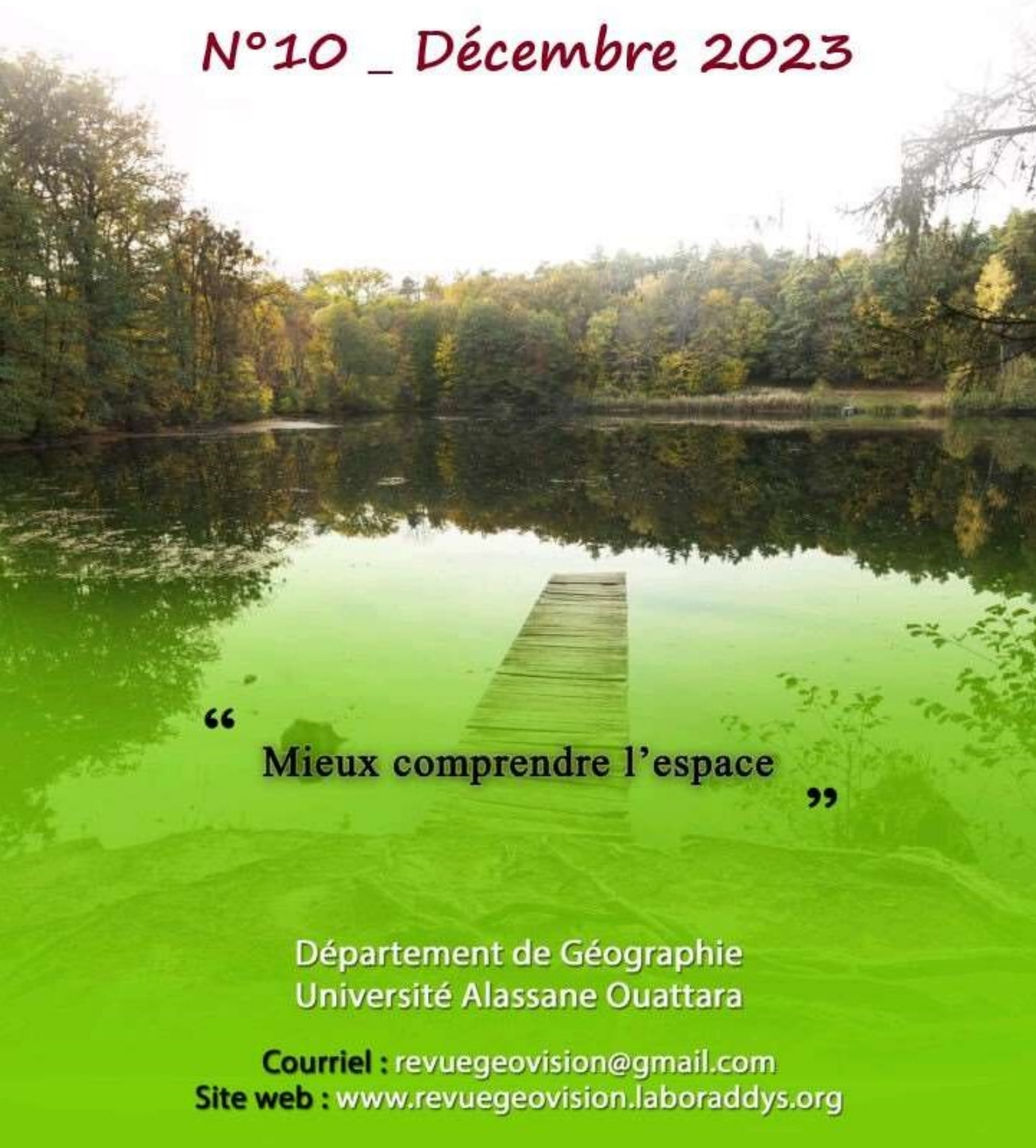

“ Mieux comprendre l’espace ”

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara

Courriel : revuegeovision@gmail.com
Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

INDEXATIONS

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : http://sjifactor.com/passport.php?id=23386

Mir@bel

https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision

HAL science ouverte

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité**,** Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépéndant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Enseignant-Chercheur, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépéndant

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

ANALYSE DE LA RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT D'ÈKPE, COMMUNE DE SEME-PODJI AU BENIN

NOFODO INNOCENT GBAÏ, DJAFAROU ABDOULAYE, Ismaël E. PADONOU, Brice A. H. TENTE, Jean Bosco K. VODOUNOU..... 12

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES VILLES DE TOUBORO ET DE MADINRIN AU NORD-CAMEROUN

NDJIDDA PALOU Justin[1] et TCHOTSOUA Michel[2]..... 30

CONTRIBUTION DU TRANSPORT ROUTIER A L'ESSOR URBAIN DE LA VILLE DE SEGOU AU MALI

DOUMBIA Siaka[1], IBRAHIMA Aliou[2], ABDOUL KADRI Kolli[3], BAH Sory Ibrahima[4], SOIBA Alhousseyni[5]..... 46

VARIABILITÉ DE LA PLUVIOMÉTRIE DANS LE NORD-OUEST DU SÉNÉGAL

SOULEYMANE DIALLO [1], CHEIKH DIOP [2]..... 55

LA MOTO-TAXI DANS LE TRANSPORT COLLECTIF À DAKAR (SÉNÉGAL) : ENTRE STRATÉGIE DE SURVIE DES ACTEURS, EFFICACITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS ET DÉRIVÉS

FALL Awa[1], NGOM Ndèye[2], CASSE Lamine Ousmane[3], GNING Djibril[4]..... 65

GENRE, RECOURS ET LES DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DANS LES MÉNAGES RURAUX DE LA PRÉFECTURE DE TONE (RÉGION DES SAVANES AU TOGO)

Yendoubouan NANGUEPAGUE[1], Edinam KOLA[2]..... 80

ANALYSE FLORISTIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA VÉGÉTATION DES COLLINES DU CANTON D'ATALOTE DANS LA COMMUNE DE KERAN 2 (NORD-TOGO)

AKAME Laounta..... 96

REGARD SUR LE TOURISME RÉSIDENTIEL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DE LA STATION BALNÉAIRE DE SALY PORTUDAL (SÉNÉGAL)

Elhadji Babacar NDAO[1], Cheikh Samba WADE[2], Aly SAMBOU[3]..... 111

LE TOURISME COMME ALTERNATIVE Á LA PRODUCTION DU CANNABIS DANS LES ÎLES KARONE EN CASAMANCE (SÉNÉGAL)

Philippe Ndiaga Ba[1], Mamadou Diombéra[2]..... 128

LES UNITÉS DE PRODUCTION DE L'ATTIÉKÉ DANS LA VILLE DE GRAND-LAHOU A L'ÉPREUVE DE LA CULTURE DU MANIOC (CÔTE D'IVOIRE)

Kouassi Séverin KOUAKOU[1], Koffi Jean Marius Boris KOUAME[2] 142

DE LA NÉCESSITÉ D'UN SERVICE DE COMMUNICATION À LA MAIRIE DE GRAND-BASSAM

Guy-Venance GNAKO..... 157

LES COMMUNES CÔTIÈRES DU SÉNÉGAL FACE AUX DÉFIS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : CAS DES INONDATIONS DANS LA COMMUNE DE THIAROYE SUR MER

Mame Cheikh NGOM[1], Abibatou SARRE[2], Madior LY[3], Didier DESPONDS[4]..... 168

GOUVERNANCE DU FONCIER URBAIN À KATIOLA (CÔTE D'IVOIRE) : DES DISCORDES DANS LA GESTION D'UNE RESSOURCE CONVOITÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

KONAN Kouakou Attien Jean-Michel[1], COULIBALY Karamoko[2], YAPI Atsé Calvin[3]..... 184

LES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE DU CYCLE SECONDAIRE DES INSPECTIONS D'ACADÉMIE (IA) DE DAKAR ET DE SÉDHIOU (SÉNÉGAL) À L'ÉPREUVE DE L'USAGE PÉDAGOGIQUE DE LA CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Amadou Tidiane DIALLO[1], Mamadou Bouna TIMÉRA[2] 195

IMPACT DE LA PRODUCTION DE LA BANANE PLANTAIN SUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME EN ZONE RURALE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAFLÉ, CÔTE D'IVOIRE

SILUE FONOLOUROUGO[1], YEO NAVANHAN[2], VEI KPAN NOEL[3] 207

CAUSES ET CONSÉQUENCES DE LA DÉPERDITION SCOLAIRE FÉMININE AU LYCÉE ASKIA MOHAMED (LAM) DANS LE DISTRICT DE BAMAKO AU MALI

Modibo Z. COULIBALY[1*], Bakari SANOGO[2], Alassan KEITA[3] 222

LES CURRICULUMS DE GÉOGRAPHIE DU SECONDAIRE GENERAL IVOIRIEN : QUEL PARADIGME DOMINANT DANS UN CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD) ?

Kouadio Jean-Pierre OUSSOU 235

DÉSTRUCTURATION DU G5 SAHEL ET PERSPECTIVE TERRORISTE DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CBLT

Christian EYAGA[1], Brahim Nouradine MAHAMAT[2], Désiré NDOKI[3] 249

L'ACCOMPAGNEMENT DES FRERES ET SŒURS DANS LA SCOLARITE DE LEUR GERMAIN AUTISTE

Alimata SAWADOGO 266

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉSIDENTS EN ZONE PORTUAIRE D'ABIDJAN

KANGA Konan Victorien 276

PRATIQUES URBAINES ET DÉGRADATION DU CADRE DE VIE DANS L'ARRONDISSEMENT 2 BACONGO À BRAZZAVILLE (RÉPUBLIQUE DU CONGO)

BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel 290

LES PETITS MÉTIERS SUR LE DOMAINE UNIVERSITAIRE A NIAMEY (NIGER)

BOUBACAR AKALI Haoua[1], MOUSSA YAYE Abdoul Bachirou[2], MOTCHO Kokou Henri[3] 298

EFFETS DE LA RÉFORME DU SECTEUR DES ENGRAIS SUR LES PETITS PRODUCTEURS DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS L.) DE LA RÉGION DE MARADI (NIGER)

Saley SOULEY [1*], Bachirou SEYNI BODO [2] et Maman WAZIRI MATO [3] 313

ÉTUDE COMPARÉE DE LA PERCEPTION PAYSANNE ET DONNÉES D'IMAGES SATELLITAIRES SUR L'ÉVOLUTION DU COUVERT VÉGÉTAL DANS LA RÉGION DU GBÔKLÈ

Konan Henri AHOUE 327

AGRICULTURE URBAINE ET GESTION DE L'ESPACE DANS LA VILLE DE N'DJAMENA (TCHAD)

ABDEL-AZIZ Moussa Issa 346

CAUSE DES CRISES ALIMENTAIRES AU NIGER

Mahamadou YACOUBOU 360

SUIVI PAR TÉLÉDÉTECTION DU STRESS HYDRIQUE DU COTONNIER DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE DIANRA (NORD-CÔTE D'IVOIRE)

Kagnatié Rahimat-Samira FOFANA[1]; KANGA Kouakou Hermann Michel [2] ; Zamblé Armand TRA BI [3] ; Joseph Jordan Harris DJOMAN [4] ; Djénébou SOUMAHORO [5]……..374

VILLES MINIÈRES AU GABON : LES CARENCES ENVIRONNEMENTALES DANS L'URBANISATION DE MOANDA

Jean-Kevin Aimé TSIBA 390

VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL DANS UN CONTEXTE SPATIAL ANTHROPISÉ : CAS DE LA PARTIE EST DU BASSIN ARACHIDIER DU DÉPARTEMENT DE THIÈS (BADT), CENTRE-OUEST DU SÉNÉGAL

Abdoulaye SOUGOU[1], Amadou Tidiane DIA[1], Mouhamadou Bassirou SECK[1], Dame GUEYE[2], Mamadou SARR[3] & Boubou Aldiouma SY[1] 404

IMPACTS DE LA DYNAMIQUE SPATIOTEMPORELLE DES ACTIVITÉS EXTRACTIVES DE PHOSPHATE SUR LES UNITÉS DE PAYSAGE DANS LA COMMUNE DE TAÏBA NDIAYE, OUEST DU SÉNÉGAL

Balla DIOP, Abdoulaye SOUGOU, Amadou Tidiane DIA & Boubou Aldiouma SY 421

LES MIGRATIONS DES ADOLESCENTS EN MILIEU RURAL BURKINABÉ : ENTRE PERCEPTION DU « CHANGEMENT CLIMATIQUE » ET STRATÉGIES D'ADAPTATION FAMILIALES

IRISSA ZIDNABA 439

ESSAI D'ANALYSE PROSPECTIVE DES MUTATIONS SPATIALES SUR UN LITTORAL AFRICAIN LE CAS DE LA COMMUNE D'AKANDA AU GABON

Arnaud MOUAMOU[1], Brice D. KOUMBA MABERT[1], Nicaise RABENKOGO[2], Libert B. TONFACK[3]…….453

DÉSTRUCTURATION DU G5 SAHEL ET PERSPECTIVE TERRORISTE DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CBLT

Christian EYAGA[1], Brahim Nouradine MAHAMAT[2], Désiré NDOKI[3]

Université de Dschang (Cameroun), christiansergeyaga@gmail.com

Université des Sciences et Technologies d'Ati (Tchad), mahamatbrahim66@yahoo.com

Université de Dschang (Cameroun), desirendoki@yahoo.fr

Résumé

L'action terroriste n'est pas un fait isolé en Afrique. Bien plus, il est aujourd'hui connu que ses ramifications mettent en lumière non seulement une réticularité criminelle intra-africaine entre les cinq sous-régions, mais aussi extra-africaine avec d'autres parties du monde. Le seul fait qu'existe une branche africaine de l'État islamique, témoigne des liens avec le Moyen-Orient, tandis que les groupes terroristes entretiennent des relations du Maghreb à l'Afrique occidentale et à l'Afrique centrale, de cette dernière à l'Afrique orientale et ainsi de suite. Il se produit un effet de toile d'araignée de la criminalité terroriste transfrontalière, que le G5 Sahel (G5S) s'est donné pour mission de détruire les mailles à son échelle. Cependant, les récentes crises diplomatiques, politiques et sécuritaires des États membres font craindre l'affaiblissement de cette organisation et une nouvelle expansion du terrorisme de la bande sahélienne vers le Bassin du Lac Tchad (BLT). En effet, sachant que le Niger et le Tchad sont à la fois membres du G5S et de la CBLT, il convient de questionner la perspective terroriste d'abord dans l'espace central du continent, au regard de la déstructuration que connait la jeune organisation sahélienne. La présente étude s'appuie, mais sans exclusive, sur des données essentiellement qualitatives. Elle donne une bonne place à la recherche documentaire, appuyée en cas de besoin par la cartographie. Trois articulations structurent le raisonnement de l'étude. D'abord, elle fait l'état du terrorisme dans le Sahel. Ensuite, elle analyse la déstructuration du G5S. Enfin, elle examine la perspective terroriste dans le BLT.

Mots clés : Bassin du Lac Tchad, criminalité transfrontalière, sécurité, terrorisme, Sahel

DESTRUCTURING OF THE G5 SAHEL AND THE PROSPECT OF TERRORISM IN CBLT MEMBER STATES

Abstract

Terrorist action is not isolated to africa. What's more, it is now well known that its ramifications highlight not only an intra-African criminal reticularity betwen the five sub-regions, but also an extra-African one with other parts of the world. The mere fact that there is an African branch of the islamic State, bears witness to its links with the Middle East, while terrorist groups maintain relations from the Maghreb to West and Central Africa, from the latter to East Africa and so on. The result is a spider's web of cross-border terrorist crime, which the G5 Sahel has set itself the task of destroying on its own scale. However, recent diplomatic, political and security crises in member states have led to fears ot a weakening of this organization and a further expansion of terrorism from the Sahelian band to the Lake Chad Basin (LCB). Indeed, given that Niger and Chad are both members of the G5S and the CBLT, we need to question the terrorist perspective first and foremost in the central part of the continent, in view of the destructuring of the young Sahelian organization. This study is based, but not exclusively, on quantitative data. It places great emphasis on documentary research, supported where necessary by cartography. The reasoning behind the study is structured around three points. First, it reviews the state of terrorism in the Sahel. Secondly, it analyzes the destructuring of the G5S. Finally, it examines the terrorist perspective in the BLT.

Keywords: Lake Chad Basin, cross-border crime, security, terrorism, Sahel.

1. Introduction

Le terrorisme, aussi difficile qu'est le consensus mondial et intellectuel sur sa définition, peut être à la fois une idéologie et une action, mais, est surtout une réalité. Cette réalité est vécue et perçue dans des échelles spatiotemporelles variables du global au local et du décennal au journalier. C'est une réalité antique (C. GERARD et A. BLIN, 2015, p. 28). Le terrorisme, quelle que soit sa considération, a un lien très fort avec l'extrémisme religieux et le crime transnational. Cela a conduit le Conseil de Sécurité de l'ONU dans sa résolution 1373 en 2001, à élaborer la Convention de Palerme sur le crime organisé transnational, ce dernier alimentant le terrorisme international en lien avec les mouvements religieux. Les études abordant divers thèmes se sont démultipliées depuis le 11 septembre 2001. Sur le continent africain, les causes ont fait l'objet de travaux sur les ressources naturelles et les déterminants socioéconomiques (P. BATIBONAK et S. BATINONAK, 2021, p. 49 ; P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 13). Les conséquences se présentent dans les aspects socioéconomiques, humains, infrastructurels et environnementaux (J-M. YEBEGA AYISSI, 2020, p. 192 ; T-M. FOUTEM, 2021, p. 7). Les moyens d'action alternent entre attentats, prise d'otages, trafics de drogue, d'armes et autres formes d'activités de financement illicites ou de propagation de la peur (P. GOURDIN, 2012, p. 13 ; P-N. LUDOVIC BORIS, 2020, p. 21). Les moyens de lutte sont le thème le plus abordé, sous divers angles. L'angle géographique oppose les moyens contre le terrorisme en zones urbaine et rurale. L'angle juridique aborde les théâtres d'opération à judiciariser ainsi que la transgression du droit à décristalliser (A. MALIK, 2018, p. 55). L'angle préventif a permis de savoir qu'il faut agir face à la menace pas seulement sur les aspects sécuritaires, mais aussi sur le développement des terrains propices au recrutement (M-I. KANTÉ, 2020, p. 69 ; A. IBRAHIM, 2021, p. 118). Enfin, l'angle opérationnel aborde à la fois la réponse civile et populaire mais bien entendu la réponse militaire avec ses limites (L. NZE BEKALE, 2021, p. 13 ; E-M. KOUÉ, 2021, p. 73 ; A. PEMBOURA, 2021, p. 87). La zone du Sahel, emblématique de l'activité terroriste sur le continent, s'est organisée pour une réponse régionale (G5 Sahel – G5S). Cependant, elle fait face à une déstructuration qui menace les efforts jusqu'ici menés et entraine un questionnement sur la progression terroriste dans les régions voisines. Quelle perspective terroriste pour les membres de la CBLT face à la déstructuration du G5S ? À travers l'analyse de l'actualité dans les documents de presse, les réflexions et données de divers auteurs et organismes, cette communication vise à répondre à cette question en trois articulations. D'abord, la présentation de l'expansion du terrorisme sahélien ayant conduit à la réponse régionale. Ensuite, l'analyse des tenants politico-diplomatiques ayant conduit à la déstructuration du G5S. Enfin, l'analyse de la perspective terroriste dans le BLT face à la conjoncture sahélienne.

2. Matériel et approche méthodologique

2.1.Présentation de la zone d'étude

La bande sahélienne est constituée par un territoire qui s'étend d'ouest en est, de l'Atlantique à la Mer Rouge. Certains géographes proposent une définition assez extensive : « c'est la région qui est limitée au nord par la Mer Méditerranée, l'ouest par l'Atlantique et la Mauritanie, à l'est la Mer Rouge et au sud par le Tchad » (A. MALIK, 2018, p. 9). L'acception politique va au-delà, en intégrant dans son champ d'autres éléments plus larges que des considérations purement géographiques. Selon cette tendance, le sahel correspond à l'espace qui s'étend de la Mauritanie au Soudan jusqu'au sud algérien et sa continuation en territoire marocain jusqu'à l'Atlantique. Dans ce contexte précis, la réflexion se limite unique à cinq (05) pays constituant le G5 sahel. Il s'agit du Niger, du Mali, de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Tchad. Les espaces sahéliens du G5 sont vastes d'environ 1 018 971,8 Km^2 (avec le Mali) et 963 666,75 Km^2 (sans Mali).

Figure 1. Délimitation spatiale des pays du G5S

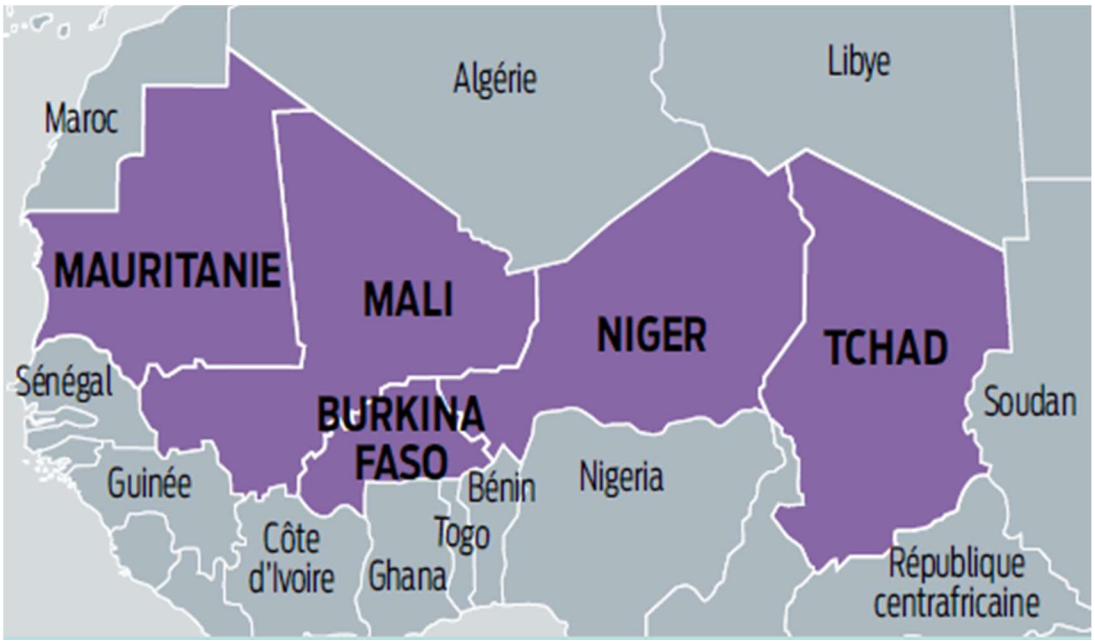

Source : https://www.g5sahel.org (le 25 août 2023)

2.2.Méthodes de collecte des données

La présente réflexion a pris appui largement sur les données qualitatives. A cet effet, une place de choix a été accordée à la recherche documentaire. L'analyse de la littérature grise s'est focalisée sur l'état du phénomène du terrorisme dans la bande sahélienne, ensuite elle a examiné la déstructuration du groupe de cinq (05) pays sahéliens, enfin, la perspective terroriste dans le Bassin du Lac Tchad a été également analysée. L'essentiel des documents exploités ont été obtenus en ligne, quelques ouvrages ont été consultés à la Bibliothèque du Centre de Formation pour le Développement (CEFOD) et au Centre de Documentation Universitaire (CDU), tous deux basés à N'Djaména. En cas de besoin, la recherche documentaire est aussi sous-tendue des illustrations cartographiques et imagées. Le traitement des données recueillies a été rendu possible grâce aux logiciels tels qu'Adobe phoshop, Excel et word.

3. Résultats

3.1. Le terrorisme sahélien : de son expansion constante à la réponse régionale

L'action terroriste dans le Sahel n'est pas un fait de ce siècle. Si elle s'est en effet démultipliée grâce à ses ramifications mondiales et ses liens avec la criminalité transfrontalière, il n'en reste pas moins que c'est un fait ancien. Cette articulation retrace l'expansion du terrorisme sahélien à partir de son apparition dans la zone jusqu'à la réponse régionale.

3.2. L'activité terroriste dans le Sahel : fait ancien et données récentes

L'émergence du terrorisme dans la zone sahélienne est alignée avec l'origine du terrorisme en Afrique de l'Ouest de manière générale. Avant d'aller plus loin, pour mieux comprendre de quoi il est question dans la suite de la communication, il faut d'abord mettre en lumière la complexité que recouvre le mot Sahel. La plupart des documents donne une définition géographique du Sahel comme espace, « bande de transition et couloir de circulation » (H-B. ABDOUL, 2007, 35p) caractérisé par des conditions bioclimatiques marquant la transition entre le vaste « océan » de sable qu'est le désert saharien et la savane de type soudanien. Son extension longitudinale n'est pas très forte sur le plan strictement géographique, car il se situe exclusivement dans l'hémisphère Nord-africain avec les bornes pluviométriques de (100-250 mm) au Nord et (400-500 mm) au Sud. Son extension latitudinale va de

l'Océan Atlantique à la Mer Rouge. Cependant, terme arabe signifiant rivage, le Sahel n'est pas seulement une réalité géographique, mais aussi une représentation culturelle non figée et un imaginaire (géo) politique avec des frontières non immuables vu la progression du désert. Sur le plan de la géographie politique dans ses liens avec l'histoire coloniale, les limites du Sahel sont diversement définies par des auteurs et organisations. Le CILSS (Comité Inter-États de lutte contre la Sècheresse dans le Sahel) est une organisation politique multilatérale regroupant neuf États : Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée, Mauritanie, Gambie, Guinée Bissau et Cap Vert. Les trois derniers n'appartiennent pas au Sahel géographiquement, mais ont dû négocier leur entrée dans le Sahel (géo) politique. Les limites du Sahel culturel sont encore plus floues ou étendues, correspondant à une sorte de Sahel élargi. Il peut faire l'objet d'une segmentation cardinale en haut-bas ou oriental-central-occidental (I. OLAWALE et A-K. ALAGAW, 2018, p. 14) ou d'une segmentation (géo)stratégique selon que les États sont de première ligne ou d'importance secondaire (NU.CEA, 2016, p. 9) Ce travail se concentre sur la segmentation (géo)stratégique notamment sur la perspective terroriste liant les deux lignes de l'Afrique occidentale à la partie centrale notamment le Bassin du Lac Tchad (BLT).

« Le terrorisme est un phénomène à la fois très ancien et très nouveau » (E-M. NKOUÉ, 2021, p. 75). Son origine en Afrique est liée à l'histoire du monde contemporain. En effet, cela remonte aux années 1980 qui sont marquées par la guerre froide. Il s'agit de contrer l'expansion soviétique dans le monde, notamment en Asie et en Afghanistan en particulier. Les regroupements religieux pour le combat y prennent corps avec des combattants venant de partout dans le monde. Avec le retrait soviétique et face à un ordre mondial sous domination occidentale, « entre 600 et 1000 anciens combattants islamistes aguerris regagnèrent [l'Algérie seule], entre 1986 et 1989, constituant dès cette époque la base d'une expansion terroriste sur une assise fondamentaliste et islamique » (P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 28). Ces combattants vont davantage se radicaliser après des démêlés sociopolitiques internes constituants au cours de la décennie 1990. C'est à ce moment que se met en place et se développe une réticularité de groupes religieux fondamentalistes et violents entre le Sahara et le Sahel. L'entrée dans ce siècle avec les attentats de septembre 2001 et la répression qui en a suivi sous couvert de lutte antiterroriste, ont été les déclencheurs de l'importation en Afrique de ce modèle de combat islamiste radical face aux acclamations et à la demande du mimétisme. Depuis lors, les données montrent une progression continue du terrorisme sur le continent et dans le Sahel en particulier (tableau 1).

Tableau 1. Évolution du terrorisme dans le segment (géo) stratégique du Sahel

	Score GTI 2014	Score GTI 2020	Rang mondial 2014	Rang mondial 2020	Impact national 2014	Impact national 2020
Burkina Faso	0.7	6.755	87	12	Très faible	Fort
Cameroun	1.45	6.627	75	13	Très faible	Fort
Mali	5.29	7.049	22	11	Moyen	Fort
Mauritanie	0.56	0.000	91	138	Très faible	Aucun
Niger	2.59	5.617	58 ex	24	Faible	Moyen
Nigeria	8.58	8.314	4	3	Très fort	Très fort
Tchad	0.05	4.829	118	34	Très faible	Moyen

Source : IEP (2014, 2020)

Le tableau 1 présente des données provenant du Global Terrorism Index (GTI) construit par l'IEP (Institute for Economics and Peace). Il permet de mesurer et comprendre l'impact du terrorisme dans les États à partir d'un score allant de 0 à 10, inversement à l'évolution du rang. Il apparait à l'observation de ce tableau que de 2014 à 2020, le terrorisme s'est accentué dans le segment (géo) stratégique du Sahel à l'exception de la Mauritanie. Le Nigéria baisse en score également mais gagne plutôt une place pour se situer dans le trio mondial des États les plus influencés par le terrorisme. Le Burkina Faso, le Cameroun et le Tchad font de très grands bonds, partant d'un très faible impact en 2014 à une forte influence en 2020 pour les deux premiers et un impact moyen pour le dernier. Le Mali et le

Niger connaissent également une dégradation, mais moins importante que les autres, même si le premier se trouve à la deuxième place en termes de mauvais score.

Cela s'explique par le fait qu'il y a prolifération d'entités terroristes et donc d'actions visant à se mettre en lumière. Au moins 13 à 20 mouvements armés et groupes extrémistes violents (I. OLAWALE et A-K. ALAGAW, 2018) sont identifiés dans les États de première ligne. « Pour la période comprise entre mai 2015 et mai 2020, il a été répertorié 1120 évènements liés à l'emploi d'explosifs et 3860 cas d'attaques armées ayant occasionné 19 151 décès en Afrique de l'ouest avec une concentration des évènements au Nigéria, au Mali et au Burkina » (P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 54). Dans les 50 attaques pires attaques de 2019, cette région regroupe 13 (26%) avec 7 (14%) parmi les 20 premières. La répartition est la suivante : 5 cas au Mali (10%), 2 cas au Cameroun (4%), 3 cas respectivement au Nigeria (6%) et au Burkina Faso (6%). Avant cela, le Nigeria était en 2013 le seul État du Sahel (géo) stratégique à figurer dans la liste des 20 pires attaques avec 3 cas (15%) dont le pire de tous. C'est face à cette montée qui se faisait sentir qu'une réponse régionale a été pensée, construite et structurée.

3.3. La réponse régionale au terrorisme sahélien : construction et structuration

Face à la montée en puissance des groupes terroristes, les États ouest-africains ont décidé de se mettre ensemble pour apporter une réponse conjointe. Cela s'est fait dans le cadre d'organisations multilatérales existantes ayant la responsabilité de l'intégration continentale et sous-régionale ou créées de manière ad-hoc pour traiter des problèmes spécifiques de défense et sécurité hors des cadres traditionnels. En effet, le Sahel concernant pour l'essentiel les États d'Afrique occidentale, est le terrorisme du fait des ramifications qu'il a en commun avec la criminalité transfrontalière, a été constitué en problématique d'intérêt communautaire pour la CEDEAO (Communauté Économique Des États d'Afrique de l'Ouest). Celle-ci s'est dotée dès 2013, d'une véritable stratégie antiterroriste (P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 87) devant être mise en œuvre dans le cadre de l'Architecture de Paix et de Sécurité Africaine (APSA) élaborée par l'UA (Union Africaine), dont elle a été désignée responsable en verte de son statut de Communauté Économique Régionale (CER) de premier plan. À côté de cette réponse multilatérale pouvant être dite traditionnelle, il faut noter l'émergence d'une réponse régionale plus moderne, hors des cadres précédemment construits. C'est ainsi que quatre États du Sahel de première ligne et un autre de seconde importance se sont constitués en organisation multilatérale afin d'agir contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière avec l'aide de la France. C'est ainsi que naquit le G5 Sahel (G5S) comme organisation ad-hoc représentant un Sahel restreint. Cette organisation est au centre de la présente communication et tous les développements réflexifs tendront toujours à l'intégrer.

Le G5S nait le 19 décembre 2014 de la signature d'une convention de création lors d'un sommet de Chef d'États à Nouakchott en Mauritanie. Avec siège dans la ville de signature de la convention, le G5S regroupe à sa création le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Ces derniers se disent « déterminés à conjuguer leurs efforts en vue de faire du Sahel un espace de paix, de prospérité et de concorde, l'interdépendance des défis de la sécurité et du développement ». À ce titre, l'organisation se donne des objectifs plus ou moins précis, répartis en deux articles (4 et 5) constituant le titre II de la convention (encadré 1).

Encadré 1. Les objectifs du G5S

Article 4 :
Le G5 Sahel a pour objet : (i) de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ; (ii) d'offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ; (iii) d'aller le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique et (iv) de promouvoir un développement régional inclusif et durable.
Article 5 :
Le G5 Sahel contribue à la mise en œuvre des actions de sécurité et de développement dans les États membres grâce notamment :

- Au renforcement de la paix et la sécurité dans l'espace du G5 Sahel ;
- Au développement des infrastructures de transport, d'hydraulique, d'énergie et de télécommunications ;
- A la création des conditions d'une meilleure gouvernance dans les pays membres ;
- Au renforcement des capacités de résilience des populations en garantissant durablement la sécurité alimentaire, le développement humain et le pastoralisme.

Source : Convention de création du G5S, 2014

Il ressort de l'observation de l'encadré 1 que le G5S distingue ce qu'il considère comme son objet (article 4) et ses actions (article 5). Les quatre éléments constitutifs de l'article 4 sont ce qui peut strictement correspondre aux objectifs tandis que ceux formant l'article 5 s'apparentent plutôt aux secteurs d'intervention de l'organisation. Pour atteindre ces objectifs, l'organisation s'est dotée de cinq organes à savoir : la Conférence des Chefs d'États (1), le Conseil des Ministres (2), le Secrétariat Permanent (3), le Comité de défense et sécurité (4), les Comités nationaux (5). Sur le plan stratégique, deux dimensions d'intervention ont été retenues notamment la sécurité et le développement. En effet, il a été constaté que « les réponses des armées pour endiguer le terrorisme, n'ont pas seulement des résultats mitigés mais elles semblent globalement déphasées, inadaptées et incertaines » (P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 81). Dès lors, il faut intégrer une composante civile dans l'action antiterroriste tout comme pour agir efficacement dans la prévention, il faut mener des activités de développement.

Les dimensions sécurité et développement sont supposées être intimement liées dans l'action du G5S. Une revue d'informations supposément semestrielle y est consacrée, afin de tenir les partenaires et tout autre public au courant des projets et avancées. Sur le plan opérationnel, l'organisation agit en fonction d'un Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) basé sur les orientations de la Conférence des Chefs d'États et s'articulant autour de quatre axes d'intervention notamment : Défense et Sécurité (1), Gouvernance (2), Infrastructures (3), Résilience et développement humain (4). Chaque axe a ses objectifs et sa feuille de route. Néanmoins, le PIP prend essentiellement en considération des éléments structurants, intégrateurs et à fort impact socioéconomique dans les États membres. Malheureusement, avant même que le G5S ne se mette pleinement en action, il est sur le coup d'une déstructuration soudaine liée à l'actualité malienne.

3.4. La déstructuration du G5S : des tenants politico-diplomatiques autour du Mali

Pour son an 8, le G5S est déjà déchiré par les tensions entre les États de la région. Cette déchirure prend source dans l'actualité malienne notamment une politique intérieure entrainant des tensions avec la CEDEAO ainsi qu'une nouvelle politique étrangère actant la déstructuration du G5S et la rupture avec son principal partenaire.

3.5. Une déstructuration amorcée par des relations tendues entre la CEDEAO et le Mali

Créé en fin 2014, le G5S devrait fêter en 2024 ses dix ans d'existence. Or, si la situation actuelle est maintenue, l'organisation sera fracturée au moment de souffler sur cette dixième bougie. Pour autant que cela apparaisse, le Mali est à l'origine de l'amorce de la déstructuration du G5S. En effet, ses

problèmes de politique interne autant qu'ils relèvent de la souveraineté stato-nationale, ont des implications sur l'ensemble de la région considérant la position géographique du Mali à la fois au centre du Sahel et au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Considérant également ses engagements internationaux dans l'UA et la CER, il est assez compréhensible que la CEDEAO exprime son mécontentement face à la situation et tente tout ce qui est en son pouvoir afin de ramener le calme dans la sous-région. Cependant, le Mali dont l'administration a changé ne l'entend pas de cette oreille, estimant que sa souveraineté est attaquée par des personnes et organisations qui n'ont pas la légitimité du peuple malien. Avant toutefois d'aller plus en détail dans l'analyse des relations tendues avec la CEDEAO, il convient de mettre en lumière le facteur introducteur de tension. C'est l'occasion de le relever, tout commence par l'arrivée au pouvoir d'une administration militaire après un putsch.

C'est depuis le 18 août 2020 que le Mali est secoué par cette série rapide de coups d'État. En effet, le président en ce temps-là, Ibrahim Boubacar Keïta, s'est vu mettre aux arrêts avec son Premier Ministre Boubou Cissé, par un groupe de militaires en révolte sous la conduite du Colonel Assimi Goïta. Ce dernier fonde le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP), une organisation qu'il préside (19 août 2020 – 18 janvier 2021) et avec laquelle il forme une administration militaire pour la gestion de l'État (24 août – 25 septembre 2020) jusqu'à la désignation d'un président de la transition en la personne de Bah N'Daw. Militaire (Colonel à la retraite), homme politique, ancien ministre de la défense et des anciens combattants (28 mai 2014 – 10 janvier 2015), il fait environ 8 mois comme président du Conseil National de la Transition (CNT) avant d'être à nouveau renversé par Assimi Goïta. Ce dernier, soupçonné par certains d'avoir gardé le vrai pouvoir depuis le temps, en tant que vice-président de la transition, met aux arrêts Bah N'Daw et son premier ministre Moctar Ouane (civil et diplomate de formation, ancien ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du 2 mai 2004 au 6 avril 2011). Ainsi, après une courte période de transition civilo-militaire (25 septembre 2020 – 24 mai 2021), avec néanmoins une forte présence militaire, le Mali est à nouveau et depuis lors, sous la conduite d'une administration militaire ayant à sa tête le Colonel Assimi Goïta, en fonction depuis environ 1 an et 4 mois. Cette série de coups de force fait cumuler à cinq le nombre de putsch dans l'histoire malienne (1968, 1991, 2012, 2020, 2021), à trois en dix ans avec prise de contrôle militaire, et à deux en moins d'un an. C'est cette forte instabilité politique interne, du fait de ses conséquences et des engagements internationaux, qui entraine les tensions entre le Mali et la CEDEAO.

Dès la prise de pouvoir par les militaires, la CEDEAO s'est positionnée en dénonçant le putsch. Or, environ trois jours après le coup de force et deux semaines après l'installation au pouvoir d'Assimi Goïta, des manifestations célébrant les putschistes sont organisées (Planche 1) dans les rues de Bamako.

Planche 1. Célébration de la junte militaire à Bamako

Photo 1. Acclamation de la junte le 21 août 2020 Photo 2. Acclamation d'Assimi Goïta le 8 septembre 2020

Source : TV5MONDE, 2021

Pour marquer sa désapprobation et son mécontentement, des sanctions commerciales et financières ont été prises par la CEDEAO contre le Mali. Ce dernier a également été suspendu de tous les organes de décision communautaires. Il s'agissait d'une sorte d'étau pour contraindre la junte à remettre le pouvoir aux civils. Cependant, la mesure s'est avérée inefficace, surtout qu'elle mettait plus en souffrance la population malienne qu'elle ne faisait pression sur l'administration militaire. Ces sanctions ont attisé la colère des maliens, renforçant davantage la légitimité de la junte, réveillant un sentiment patriotique et détruisant l'assimilation que ce peuple avait de lui-même par rapport à la communauté ouest-africaine.

Les dirigeants des États membres de la CEDEAO se sont réunis le 3 juillet 2022 à Accra au Ghana, afin de lever les sanctions économiques qui pesaient sur le Mali depuis le début de l'année. Ils ont également donné leur accord dans le cadre de la communauté pour que soit menée une transition sur 24 mois à compter du 1er juillet. Au terme de celle-ci, le pouvoir est supposé revenir aux civils sans possibilité pour l'équipe sortante de pouvoir participer immédiatement au relèvement. « Les Chefs d'États ont précisé que conformément à la charte [de la transition], les militaires de la junte ne peuvent pas être candidats à l'élection présidentielle » (TV5MONDE, 2022) dont l'organisation marquera la fin probable d'une période trouble. Si cette détente fait suite à des mois de négociations, ce sont surtout les préalables faits par l'administration militaire qui ont déterminé l'action de la communauté ouest-africaine notamment la publication d'un chronogramme d'activités et des avancées juridico-institutionnelles. Ce durcissement de la communauté envers le Mali est aussi lié au fait qu'il est le point de départ d'autres putschs ayant suivi en Guinée et au Burkina Faso. Elle craignait ainsi que cela se répande dans l'ensemble de l'espace communautaire. Au-delà enfin des relations tendues avec la CEDEAO, la déstructuration du G5S est amorcée avec crise de confiance avec les autres dirigeants ouest-africains, notamment avec la Côte d'Ivoire dont près de 50 soldats ont été arrêtés, entrainant de nouvelles tensions bilatérales. Ces tensions diplomatiques concernent également la France, influençant de fait le G5S.

3.6. Une déstructuration actée par la crise franco-malienne et la rupture avec le G5S

Le tourbillon de tensions diplomatiques engagé par le Mali s'est étendu de la sphère africaine pour atteindre l'Europe et en particulier la France. En effet, les relations entre l'administration militaire malienne et les autorités françaises n'ont cessé de se dégrader depuis l'arrivée au pouvoir de la junte. Chaque camp a multiplié les attaques, faisant l'escalade verbale sur une échelle sans véritable limite, poussant toujours plus loin la crise diplomatique au point d'atteindre une zone de rupture. Dès janvier 2022, le ministre malien des affaires étrangères, Abdoulaye Diop, sous-entendait déjà que pour l'administration dont il fait partie, le départ des troupes françaises n'était pas à exclure. De plus en plus,

la présence militaire française était critiquée notamment l'opération Barkhane qui depuis plus de cinq ans, n'a pas selon la population locale apporté un grand changement dans la lutte antiterroriste. Les deux nations s'échangeaient des mots durs par l'entremise de leurs chefs de diplomatie. Alors que le français Jean-Yves Le Drian relevait une rupture des cadres politiques et militaires suite à la demande de départ des forces européennes, le malien Abdoulaye Diop considérait sa nation fait face au mépris des hauts dirigeants d'en face. « Nous demandons que Paris nous respecte en tant que pays » (Le Parisien, 2022, p. 13) ainsi a-t-il tempêté comme protestation. L'escalade a continué et face à des critiques jugées inacceptables, l'ambassadeur de France s'est vu convoqué pour explication et un délai de 72 heures est fixé pour son départ.

Cette crise diplomatique franco-malienne dont la durée est aujourd'hui considérable, peut être résumée en six actes. Le point de départ est bien entendu la prise de Bamako par la junte en août 2020 (1). La France comme la CEDEAO réagit à travers un communiqué du ministère de l'Europe et des affaires étrangères publié sur le compte twitter du ministre. Il faut ensuite relever la montée d'un sentiment anti-français (2) que les sorties médiatiques d'Abdoulaye Diop ont contribué à attiser. La population a manifesté à plusieurs reprises son désir de voir l'ensemble des puissances européennes quitter son territoire. Il faut également noter que la France elle-même n'a en aucun cas joué la carte de l'apaisement. Au contraire, à la suite du débarquement de Bah N'Daw, le président français Emmanuel Macron jette de l'huile sur le feu lorsqu'il parle d'« un coup d'État dans un coup d'État inacceptable qui appelle à des sanctions » (3). Cela apparait comme une manière de sonner les cloches contre le Mali, ce qui a été très mal perçu par les autorités, surtout vu la réaction de la CEDEAO. Celle-ci est alors considérée comme étant à la solde du gouvernement français d'où l'exacerbation des tensions entre les deux entités. Joignant la parole à l'acte et face au contexte du moment, le président français annonce en juin 2021, une modification du dispositif de l'opération Barkhane (4). Une trahison, un « abandon en plein vol » pour le premier ministre malien, dont l'administration ne tarde pas à faire appel au groupe paramilitaire russe Wagner (5). À ceci s'ajoute à la rupture des accords de défense franco-maliens au profit des russes (planche 2).

Planche 2. Manifestations antifrançaises au Mali

Photo 3. Remerciements à Assimi Goïta d'avoir évincé la France

Source : Harandane Dicko/AP (Lasserre, 2022)

Photo 4. Célébration de l'armée malienne et du président russe

Source : Ousmane Makaveli/AFP (Libération, 2022)

La planche 2 ci-dessus montre les manifestations antifrançaises des populations maliennes. Sur les images peuvent respectivement être vus l'inscription « la France dehors » et le président russe par un coup de pied enlevant la tête de son homologue français. La France ne supporte pas ce qu'elle considère comme un affront de trop, surtout après la sommation de départ de l'ambassadeur français (6). Comme le titrait Courrier international le 1er février 2022, « entre le Mali et la France, la rupture est consommée ». Cette rupture va d'ailleurs s'étendre au G5S dont la France est le principal partenaire et

où le Mali a une place non négligeable dans le dispositif opérationnel. Le Mali occupe en effet une position centrale tant en ce qui concerne le Sahel élargi que pour le Sahel restreint tel que le matérialise le G5S (cf. annexe). Cette position géographique clé dans la région lui confère un avantage stratégique pour toute l'Afrique de l'Ouest. C'est d'ailleurs pourquoi il apparait clairement, du moins factuellement, comme le pivot géostratégique du G5S. En effet, « constituée autour de sept bataillons disposés dans trois fuseaux : fuseau Ouest (Mali-Mauritanie), fuseau Centre (Burkina Faso-Mali-Niger) et fuseau Est (Tchad-Niger), la FC G5 a comme zones d'opérations principales les bandes frontalières communes entre les pays membres du G5 » (P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 95). La maîtrise du territoire malien est donc un enjeu de premier plan pour le contrôle du Sahel que ce soit au sens large ou restreint. Pour trois fuseaux de la force conjointe de l'organisation (FC G5), le Mali est présent dans deux (Ouest-Centre) et son action est déterminante dans la stabilité du troisième (Est) compte tenu des zones d'opérations principales dont sa frontière avec le Niger, lui-même présent dans deux fuseaux (Centre-Est). En plus, le poste de commandement général est situé au Mali (I. OLAWALE et A-K. ALAGAW, 2018). De là, il peut aisément être compris l'intérêt pour la France dans le choix d'y faire un prépositionnement de ses forces.

L'implication de la France dans les activités du G5S est forte. C'est une puissance mondiale se présentant comme un allié de premier choix dans la lutte antiterroriste au Sahel, du fait notamment de son histoire coloniale avec les États de la région. Si dès le départ elle s'est dite favorable à la mise en place de l'organisation, récemment à l'issue du Sommet de Pau le 3 janvier 2020, avec les membres de l'organisation et d'autres partenaires internationaux, une « coalition pour le Sahel » a été mise en place. Cette plateforme s'est donnée pour vocation de mettre en cohérence les quatre volets de l'action internationale de soutien : « (1) lutte contre les groupes armés terroristes, (2) renforcement des capacités des forces armées, (3) appui au retour de l'État à travers le soutien aux forces de sécurité intérieure et au renforcement de la chaine pénale, (4) coordination des acteurs du développement » (MPFNU, 2022). Elle a par ailleurs, avec l'Allemagne et l'Union Européenne, lancé l'Alliance Sahel en 2017 dans le but « d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement et d'être l'interlocuteur du G5 Sahel sur les questions de développement » (Ibid.). Ainsi, la France est impliquée autant dans les questions de sécurité avec l'opération Barkhane et les missions européennes (EUTM Mali, EUCAP Sahel Mali et Task Force Takuba), que dans les questions de développement avec la « coalition pour le Sahel » et l'Alliance Sahel, fondements l'existence du G5S. Or, face à une présence militaire française bientôt décennale et les récentes tensions politico-diplomatiques, le Mali a décidé de se retirer de l'organisation régionale le 15 mai 2022. C'est le résultat d'une crise de confiance liée au fait que les autorités maliennes accusent la France d'armer et d'informer les terroristes (Le Point, 2022). La déstructuration est actée, un fait d'ailleurs reconnu par Mohamed Bazoum, président nigérien, pour qui « le G5 Sahel est mort » (AFP, 2022). Cette mort ou de manière soft, cette déstructuration du G5S pose un certain nombre de problèmes et soulève des questions quant à la perspective terroriste pour le BLT.

3.7. La perspective terroriste dans le BLT : enjeux et défis de la conjoncture sahélienne

La conjoncture sahélienne caractérisée par le terrorisme islamiste et maintenant par la déstructuration du G5S, n'augure pas de bon lendemain pour la région. S'il est certain que les enjeux et défis sont énormes pour le Sahel, il l'est également pour le BLT qui partage avec lui des milliers de Km de limites (géo) politiques, voire qui fusionne avec lui. Ces enjeux et défis stratégiques et opérationnels pour le BLT sont l'objet de cette articulation.

3.8. Les enjeux stratégiques et opérationnels de la déstructuration du G5S pour le BLT

La déstructuration du G5S est un véritable problème pour la sécurité collective dans le Sahel et même au-delà dans le BLT notamment. Cela pose un certain nombre d'enjeux stratégiques et opérationnels qu'il est nécessaire d'adresser. Dans le cadre de cette communication, cinq éléments doivent être retenus notamment : (1) la couverture de l'espace régional et la sanctuarisation du territoire malien, (2) l'action préventive centrée sur la réponse en termes de développement, (3) les moyens de financements des organisations terroristes, (4) les capacités de déplacement et mobilisation des organisations terroristes, (5) les capacités d'intervention des États du G5S. Chacun de ces enjeux doit

être traité afin de pouvoir contenir les effets potentiels de la déstructuration du G5S sur la sécurité collective dans le BLT. Pour cela, des éléments d'analyse sont tirés du tableau 2.

Tableau 2. Indicateurs démographiques et économiques du G5S

	Superficie (Km^2)	Population (hab.)	Densité (hab/ Km^2)	Croissance démographique (%)	Âge Médian	PIB (M$)	Pauvreté (%)
Burkina Faso	272.967	22.793.583	83	2,59	17,9	17,38	41,4
Mali	1.240.192	22.738.217	18	3,14	16,1	17,49	42,1
Mauritanie	1.030.700	4.762.324	5	2,63	21	8,11	31
Niger	1.267.000	26.412.629	21	3,78	14,8	13,76	40,8
Tchad	1.284.000	17.838.238	14	3,16	16,1	10,73	42,3
G5S	5.094.859	94.544.991	18	3,06	17,18	67,47	39,52
G5S hors Mali	3.854.667	71.806.774	19	3,04	17,45	49,98	38,88

Source : worldpopulationreview.com et calculs personnels, 2022.

Pour ce qui concerne la couverture de l'espace régional et la sanctuarisation du territoire malien, il est impératif de garder le contrôle vu les 1 240 192 Km^2 que l'organisation a perdu sur 5 094 859 Km^2. En effet, c'est 24,34% de sa superficie qui devient « incontrôlable » par l'organisation compte tenu des tensions diplomatiques. Par ailleurs, cela induit une rupture dans l'espace régional car le Mali sépare la Mauritanie des trois autres membres que sont le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Ce territoire gouverné par une junte plus ou moins belliqueuse et qui donc de facto est incontrôlable, doit pouvoir être sanctuarisé c'est-à-dire encadré par les autres membres de l'organisation pour éviter l'expansion terroriste. Il faut rappeler à cet effet que « les groupes terroristes qui ont attaqué le Burkina-Faso au départ, sont partis des pays voisins comme le Mali en l'occurrence à partir de Mopti et Gao, mais aussi du Niger et ont fait alliance avec des anciens groupes rebelles implantés au Burkina Faso depuis la fin des décennies 1980, à l'instar du mouvement de libération de l'Azawad » (T-M. FOUTEM, 2021, p. 3). Non seulement le territoire malien devient incontrôlable, mais en plus, la surveillance frontalière avec le Niger s'affaiblit, donnant plus de marge de manœuvre aux terroristes.

Sur l'action préventive centrée sur la réponse en termes de développement, il est urgent de repenser les modes d'intervention antiterroriste. En effet, « il est essentiel de bien cerner les facteurs qui font qu'en dépit de la multiplication des actions militaires dans les zones sous influence djihadiste, aucun recul significatif du phénomène n'a été enregistré depuis plusieurs années » (P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 103). Les États du G5S semblent s'être pendant longtemps concentrés sur l'aspect strictement sécuritaire de la stratégie antiterroriste régionale. Considérant davantage les coups de feu et l'artillerie, ils ont négligé la sécurité alimentaire et l'éducation. C'est dire que la dimension développement a été négligée au profit de la dimension sécurité. Si certains lient cela à la difficile mobilisation des financements, d'autres pointent plutôt les insuffisances ou défaillances que les pays de la région ont en commun en matière de développement, les empêchant de garantir un contrôle étatique réel sur la totalité de leurs territoires. La réponse au terrorisme doit muter, abandonner le tout militaire, c'est-à-dire le réactif, pour s'ancrer sur le préventif avec des actions claires de développement. Une difficulté de plus pour le G5S qui a perdu le PIB le plus important de la région (17,49 milliards $) avec le départ du Mali, qui représentait 25,92%.

Sur les moyens de financements des organisations terroristes, il est évident que nul ne peut agir s'il n'a pas accès à des ressources conséquentes, autant les djihadistes que les États. Par exemple, P-H. S. (DAMIBA, 2021, p. 55) relève que la province de l'État islamique en Afrique occidentale s'autofinance grâce à un impôt prélevé dans l'espace qu'elle couvre. Il avance une somme importante de 2 à 3 millions $ par mois. Cela revient à un montant de 24 à 36 millions $ par an qu'elle réalise sur les activités de production et distribution de poisson fumé, poivre séché et riz. Cette somme est

suffisamment importante pour acheter du matériel et former des djihadistes. Puisque les sources sont connues, les États devraient s'employer à intensifier la surveillance financière dans ces activités afin de limiter leur financement.

Sur les capacités de déplacement et mobilisation des organisations terroristes, la nécessité est d'améliorer le contrôle des axes de communication et le renseignement. En effet, « le développement accru des réseaux de transport et de communication a aidé à la propagation des phénomènes violents » (*Ibid*.) avec la facilitation de la pénétration des nouvelles technologies de l'information. Les terroristes profitent de la porosité connue des frontières et de la grande superficie des territoires sahéliens du G5 (en moyenne 1 018 971,8 Km^2 avec le Mali et 963 666,75 Km^2 hors Mali) pour pouvoir se déplacer. Il faut pouvoir couper les circuits de communication en intensifiant la surveillance territoriale dans la région, car « l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble est victime d'un terrorisme conduit par des groupes suffisamment organisés » (T-M. FOUTEM, 2021, p. 4). Par ailleurs, il faut enrayer la mobilisation des organisations terroristes qui bien qu'haïssant la culture occidentale, se servent leurs moyens pour atteindre les jeunes. En effet, avec un âge médian de 17 ans avec ou sans le Mali, les jeunes facilement influençables et pauvres (une moyenne de pauvreté à 39,52% avec le Mali et 38,88% hors Mali), sont les cibles privilégiées de l'enrôlement. Il faut pouvoir encadrer cette jeunesse sur les plans socioéconomique, religieux, et dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Pour ce qui concerne enfin les capacités d'intervention des États du G5S, il est important pour eux de pouvoir mettre à profit comme il se doit les indicateurs démographiques et socioéconomiques régionaux et nationaux (UNFPA-WCARO, s.d.). En effet, l'organisation et ses membres doivent adapter la réponse aux réalités spécifiques à chaque État tout en gardant à l'esprit que c'est une région. En d'autres termes, il faut contextualiser la gestion de crise. La capacité d'intervention des États doit évoluer non pas nécessairement sur le plan quantitatif, mais plutôt de manière qualitative. Il faut essentiellement abandonner la duplicité dans les coopérations interétatiques et le mimétisme stratégique afin d'éviter « la réédition des succès opérationnels remportés par les fondamentalistes sur les troupes ouest africaines [en] considérant l'ampleur que connaît toujours le mouvement extrémiste dans la quasi-totalité des États » (P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 94). Les enjeux de la déstructuration du G5S sont donc énormes autant que les défis sont lourds pour la sécurité collective des États de la CBLT.

3.9. Les défis de la conjoncture sahélienne pour la sécurité des États de la CBLT

La sécurité collective dans la CBLT est mise à mal depuis presque une décennie par les activités de la secte terroriste de Boko Haram. Or, avec la conjoncture sécuritaire actuelle dans le Sahel et face à une déstructuration du G5, il y a risque de voir se consolider davantage les réseaux terroristes des Afriques de l'Ouest et du Centre (I. OLAWALE et A-K. ALAGAW, 2018, p. 17). Considérant la forte réticularité criminelle dans la région sahélienne ainsi que la porosité des frontières qui y n'a rien à envier à celle du BLT, il apparait évident que la propagation terroriste peut s'amplifier. D'ailleurs, le Niger et le Tchad sont à la fois membres du G5S et de la CBLT. Il y a donc possibilité qu'ils se fassent déborder en raison des multiples engagements des soldats pour contenir l'incontrôlable Mali et gérer les problèmes de Boko Haram. Le problème du terrorisme sahélien finit par sortir du Sahel restreint pour remonter au Sahel élargi en incorporant à première vue le Cameroun et le Nigéria. D'ailleurs pour E-M ATANGANA (2017, p. 28), « on ne le dira jamais assez, [le] combat (contre Boko Haram) est celui de toute la CEDEAO et pas uniquement celui du Nigeria et des autres pays directement touchés par les actes criminels du mouvement ». Pour lui donc, de manière implicite, le terrorisme est bien plus une menace continentale qu'un problème régional dont la résolution doit être segmentée dans des organisations régionales de second voire de troisième degré. En l'état des choses, cette articulation va donc se concentrer sur les défis opérationnels auxquels doivent faire face les États du BLT. Il s'agit en premier lieu de la capacité des membres (figure 2) des deux organisations (G5S et CBLT) à pouvoir tenir le coup.

Figure 2. Capacités opérationnelles du G5S et ses membres

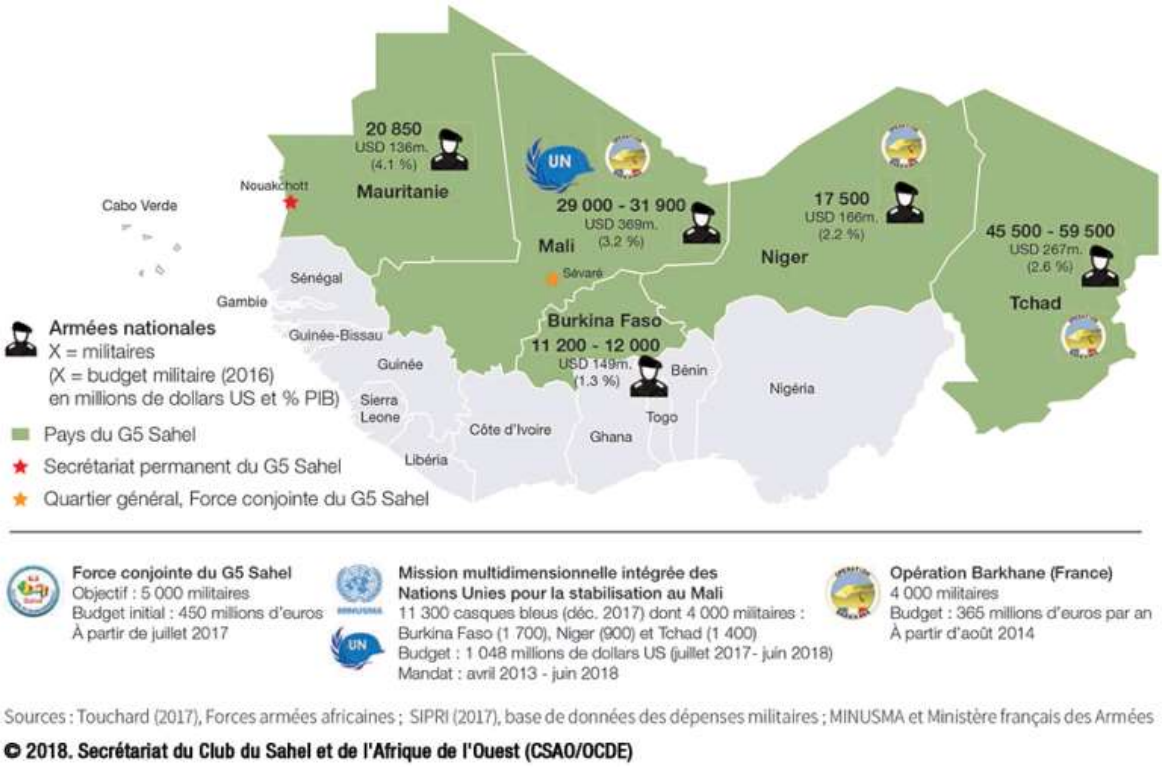

La figure 2 montre les capacités opérationnelles des États du G5S avant sa déstructuration. Il peut y être constaté que la FC G5 a un objectif de 5 000 militaires avec un budget de 450 millions €. Dorénavant, il ne faut plus considérer la participation malienne ni pour ses 1 300 troupes ni pour sa contribution budgétaire de 10 millions € (J. TOURÉ, 2021, p. 3). Par ailleurs, il est constaté que le Niger et le Tchad, qui sont membres à la fois de la CBLT et du G5S, ont aussi des soldats engagés dans la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) avec respectivement 900 et 1 400 soldats. Considérant leur contribution financière au G5S de 10 millions € chacun (6,02% et 3,74% des budgets militaires respectifs), leurs engagements dans les 10 000 troupes (respectivement 1 000 et 2 000 troupes) de la MNJTF (Multinational Joint Task Force) de la CBLT et les 5 000 soldats de la FC G5 (respectivement 650 et 1 300 troupes) (*Ibid.*), sans compter leurs programmations internes, il apparait que le Niger et le Tchad peuvent rapidement être dépassés. C'est pourquoi le second défi est d'intégrer les puissances militaires de niveau continental (figure 3) dans la réponse à la menace terroriste.

Figure 3. Classement des puissances militaires africaines en 2020

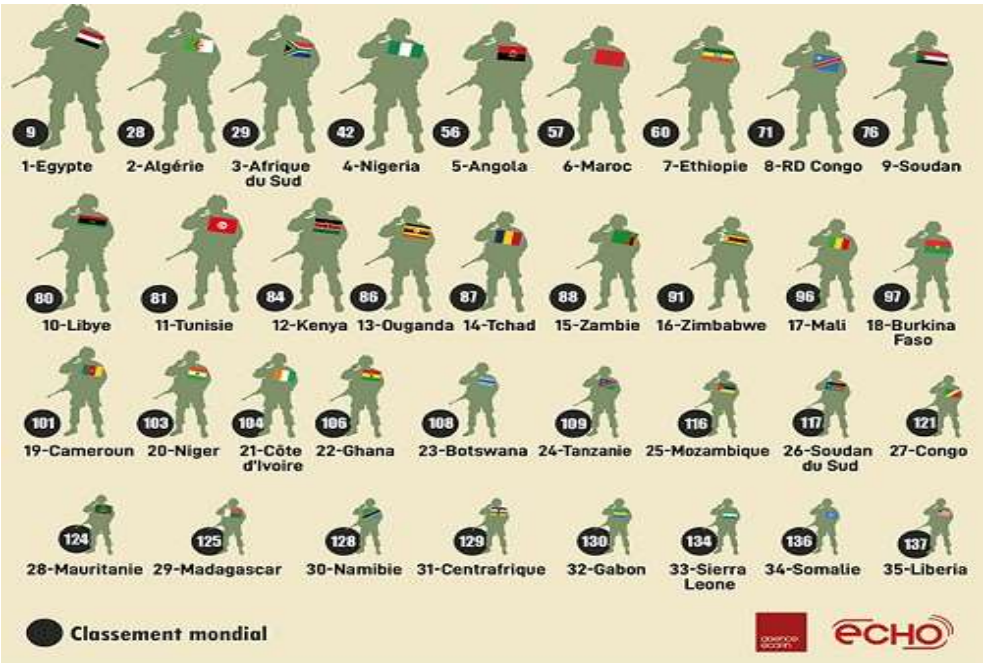

Source: Global Fire Power (Agence ecofin, 2020)

La figure 3 présente les puissances militaires africaines selon le classement 2020 du Global Fire Power. Il peut être constaté qu'aucun membre du G5S ne fait partie des dix premières puissances militaires du continent. Il faut attendre la 14ème place pour voir émerger le Tchad (1), la 17ème position pour le Mali (2), la 18ème pour le Burkina Faso (3), la 20ème pour le Niger (4) et enfin la 28ème pour la Mauritanie (5). Pour un classement de 34 États, il faut atteindre la moitié du classement pour que le premier membre du Sahel restreint apparaisse. C'est dire que ces États ne sont pas suffisamment équipés et formés, en tant que puissances militaires de niveau secondaire sur le continent, pour faire face à une menace d'ampleur continentale. Il est en effet ahurissant de constater que des nations de premier plan au niveau militaire et appartenant au Sahel élargi, n'aient pas été intégrées à la dynamique du G5S. Il s'agit par ordre de l'Algérie sur la 2ème marche, du Nigéria à la 4ème place, du Soudan au 9ème rang et de la Libye à la 10ème position. Autant J. TOURÉ (2021, p. 23) pense qu'« un G5S sans l'Algérie est considéré comme un OTAN sans les États-Unis », autant I. OLAWALE et A-K. ALAGAW (2018, p. 11) ont salué le rôle nodal du Nigéria dans le leadership politique et financier essentiel pour l'efficacité relative de la MNJTF. Ces deux nations en particulier ont suffisamment de ressources et d'expérience pour traiter le problème respectivement dans le cadre du Sahel haut (prenant en compte deux États du G5S à savoir Mauritanie et Niger) et du Sahel bas (prenant en compte deux États du G5S à savoir Burkina Faso et Tchad, ainsi que trois de la CBLT à savoir Cameroun, Nigéria et Tchad). Ces auteurs sont d'ailleurs d'accord avec (P-H. S. DAMIBA, 2021, p. 71) sur un certain nombre de points essentiels pour le traitement de la menace terroriste. Le troisième défi est donc celui de mettre en cohérence toutes ces nations et organisations.

4. Discussion

Considérant le fait que toutes les nations n'ont pas les mêmes potentialités, l'élément essentiel est la mise en cohérence de la « pléthore incohérente d'acteurs » que dénonce P-H. S. DAMIBA (2021, p. 118). Malheureusement, ce n'est pas quelque chose de facile car les États ont hérité de la suspicion des anciennes métropoles coloniales les unes vis-à-vis des autres. C'est d'ailleurs sans doute la principale raison pour laquelle « il y a une carence de partage d'informations entre tous les acteurs » (J.

TOURÉ, 2021, p. 10). En l'absence de coordination du fait de la suspicion maladive des acteurs étatiques, les organisations régionales sont moins efficaces, conduisant à la prolifération de la menace terroriste. Dans le cas présent, le terrorisme sahélien peut s'exporter vers le Sahel par l'entremise de Boko Haram avec qui les liens se tissent de plus en plus par les relations interpersonnelles notamment maritales ou par la criminalité organisée transfrontalière. Cela pousse P-H. S. (DAMIBA, 2021, p. 121) à regretter la « duplicité » créant des « lacunes en termes de renseignements et de coopérations interétatiques [constituant] de toute évidence des handicaps lourds à l'efficacité des armées ». Selon lui, « pour résoudre l'épineuse question de la coordination des acteurs, des pays comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso ou le Bénin vont être amenés à centraliser la gestion du renseignement en mettant en place un mécanisme unique de coordination nationale des efforts en matière de renseignement qui regroupe tous les services (militaires, sécuritaires et civils) ». C'est une mesure qui apparait idoine dans le cadre de la perspective terroriste dans les États membres de la CBLT à partir de la conjoncture actuelle dans le Sahel. Il faudrait pour bien y arriver, suivre également les recommandations de I. OLAWALE et A-K. ALAGAW (2018, p. 21) qui dans une étude comparative sur la MNJTF et le G5S portant sur les nouveaux arrangements de sécurité collective au Sahel ont fait des recommandations pertinentes. Il s'agit par exemple d'intégrer une composante civile et non étatique du fait de la nature asymétrique de l'insécurité, de s'adapter aux sensibilités régionales sur les aspects stratégiques et opérationnels, d'avoir des approches progressives priorisant les cibles ainsi qu'un sentiment et une perception clairs d'appropriation collective au niveau africain, hors des intérêts de puissances extracontinentales.

5. Conclusion

Cette communication visait à analyser la perspective terroriste pour les membres de la CBLT face à la déstructuration du G5S. Il s'est agi de la faire en trois articulations, grâce à l'analyse de l'actualité dans les documents de presse, les réflexions et données de divers auteurs et organismes. D'abord, elle a présenté l'expansion du terrorisme sahélien ayant conduit à la réponse régionale. Ensuite, elle a analysé des tenants politico-diplomatiques ayant conduit à la déstructuration du G5S. Enfin, elle a analysé de la perspective terroriste dans le BLT face à la conjoncture sahélienne. La première partie a considéré que le terrorisme sahélien est dans une expansion constante ayant conduit à la réponse régionale. Elle fait remarquer que le Sahel n'est pas qu'une réalité géographique et matérielle, mais également un construit et un imaginaire culturel, (géo) politique et (géo) stratégique. Il en est ressorti que l'activité terroriste dans le Sahel est un fait ancien remontant à la guerre froide. En outre, les données récentes sur le terrorisme dans le monde font savoir que c'est une zone fortement insécure avec 26% des 50 pires attaques de 2019. Cela a conduit à la construction et la structuration d'une réponse régionale dans le cadre du G5S. La deuxième partie a permis de constater une déstructuration du G5S adossée à des tenants politico-diplomatiques autour du Mali. Elle rend compte que la déstructuration a été amorcée par des relations tendues entre la CEDEAO et le Mali. Celles-ci résultent de l'activité politique intérieure malienne caractérisée par une série de putschs mettant à mal la stabilité régionale. Cette déstructuration est actée par la crise franco-malienne et la rupture avec le G5S. Les relations entre la France et le Mali se dégradent considérablement dans un laps de temps court et compte tenu de l'implication française dans le G5S, les autorités maliennes se retirent le 15 mai 2022. Cette déstructuration soulève en troisième partie le problème de la perspective terroriste dans le BLT en termes d'enjeux et défis de la conjoncture sahélienne. L'analyse s'articule autour de cinq enjeux stratégiques et opérationnels de la déstructuration du G5S pour le BLT, de la maitrise de l'espace aux capacités d'intervention des États. L'analyse des défis de la conjoncture sahélienne pour la sécurité des États de la CBLT, s'est enfin concentrée sur trois éléments dont le cœur est la coopération interétatique. En effet, « l'impératif de coopération découle du fait que le terrorisme moderne est une conséquence de la mondialisation et d'une combinaison de variables communautaires ou locales. La coordination et la mutualisation des ressources entre les États sont essentielles pour éliminer efficacement la menace du terrorisme. Face à cet impact mondialiste nocif, n'est-il pas envisageable de prendre plus au sérieux les courants anti/alter voire démondialistes dans la lutte antiterroriste ?

Bibliographie

ABDOUL Hameth Ba, 2007, *Acteurs et territoires du Sahel*, ENS Éditions, Lyon. 264 p.

ATANGANA Elysée Martin, 2017, *Le Bassin du Lac Tchad face aux nouvelles formes de menace : La difficile dynamique de réponse régionale face à la montée en puissance du groupe terroriste islamiste Boko Haram*, Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal, Montréal, 132 p.

GERARD Chaliand et BLIN Arnaud, 2015, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Daech*, Fayard, Paris. 778 p.

DAMIBA Sandaogo Paul-Henri, 2021, *Armées ouest-africaines et terrorisme, réponses incertaines ?* Les 3 Colonnes, Paris, 160 p.

GOURDIN Patrice, 2012, « Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe », Dans Pierre, Verluise (dir.), *Géopolitiques des terrorismes, Paris, Choiseul,* pp.180-201.

KANTÉ Mady Ibrahim, 2020, « Gestion des menaces terroristes au Sahel et en Afrique de l'Ouest », *Revue Africaine sur le terrorisme*, vol. 10, n°1, pp. 69-83.

NZE BEKALE Ladislas, 2021, « La rentalisation de la participation populaire à la lutte contre le terrorisme en Afrique », *Revue Africaine sur le Terrorisme*, vol. 11, n° 3-12, pp. 13-36.

BATIBONAK Paul et BATIBONAK Sariette, 2021, « Géolocalisation des terrorismes en corrélation avec les ressources minérales en Afrique : Réflexion théorique sur coïncidences, récurrences et persistances », *Revue Africaine sur le Terrorisme*, vol. 11, n°3-12, pp. 37-56.

FOUTEM Thierry Martin, 2021, « Femmes et terrorisme en Afrique : Enjeux et perspectives pour une négociation qui stoppe les peines de la femme victime du terrorisme au Burkina-Faso », *Revue Africaine sur le Terrorisme*, vol. 11, n°3-12, 57-72.

NKOUE Eléazar Michel, 2021, « La coopération des populations civiles avec les forces de défense et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun », *Revue Africaine sur le Terrorisme*, vol.11, n°3-12, pp. 73-86.

PEMBOURA Aïcha, 2021, « Lutte contre l'extrémisme violent à l'extrême-nord du Cameroun : penser l'avenir des comités de vigilance », *Revue Africaine sur le Terrorisme*, vol. 11, n°3-12, pp. 87-108.

YEBEGA AYISSI Jean-Magloire, 2021, « Victimes et Bourreaux : Réflexion autour du paradigme de sauve-garde des enfants ex-terroristes de BOKO HARAM au visage double », *Revue Africaine sur le Terrorisme*, vol. 11, n°3-12, pp. 191-206.

MALIK Ayiri, 2018, *Un cadre régional de coopération interétatique à l'épreuve de la ménace du terrorisme transnational au Sahel : le cas du G5 Sahel*, Mémoire de master 2, Université JEAN MOULIN LYON III, Lyon, 148 p.

LUDOVIC BORIS Pountougnigni Njuh, 2020, « Le terrorisme dans l'Afrique saharo-sahélienne et magrébine : cinétique chrono-spatiale d'une « crimigration » entre l'idéologique et l'empirique », Science *et technique,* Spécial hors-série n° 5 (1), pp. 255-271.

TOURÉ Jabir, 2021, *Les opérations francophones de lutte contre le terrorisme : l'exemple du G5 Sahel*. Disponible à : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1310, consulté le 15 septembre 2023, 26 p.

G5S, 2014, *Convention portant création du G5 Sahel*. Disponible à : http://www.g5sahel.org/images/convention.pdf , consulté le 02 septembre 2023, 8 p.

UNFPA-WCARO, 2020, *Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie et ses défis sociodémographiques et sécuritaires*. *Livre blanc. Dakar-Ponty : UNFPA-WCARO, Démographie, Paix et Sécurité au Sahel*. Disponible à : https://wcaro.unfpa.org , consulté le 28 août 2023, 56 p.